



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2269

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux - Attribution d'une subvention d'équipement à l'INSA Lyon pour la modification du dispositif de contrôle d'accès de la résidence F du Campus LyonTech La Doua (Villeurbanne)

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Peillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguét, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguét), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Farih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2269**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux - Attribution d'une subvention d'équipement à l'INSA Lyon pour la modification du dispositif de contrôle d'accès de la résidence F du Campus LyonTech La Doua (Villeurbanne)**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon s'est vue confier par le Rectorat de l'Académie de Lyon la maîtrise d'ouvrage afin de mener les travaux de construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua à Villeurbanne. L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1) est le bénéficiaire et le gestionnaire du bâtiment, l'association Axel'one en étant le locataire.

Dans le cadre du projet, il a été convenu que les livraisons de ce nouvel immeuble s'effectueraient par la façade arrière, accessible depuis la voie pompiers de la résidence F sur un foncier à la charge de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Lyon.

Cette allée à accès réservé dessert également un parc de stationnement affecté aux étudiants et à quelques personnels enseignants-chercheurs de l'INSA Lyon, dotés d'un badge nominatif.

II - Objectifs

La mutualisation de cette desserte avec la nouvelle activité de livraisons de la plateforme Axel'One, assurée par des prestataires externes, nécessite une modification du dispositif existant de contrôle des accès.

La voie pompiers de la résidence F desservant, en outre, un espace sensible du point de vue de la sûreté (pied de résidence étudiante de 240 chambres), l'évolution du dispositif de contrôle d'accès doit s'opérer dans des conditions identiques à celles arrêtées par l'INSA Lyon dans des configurations similaires de mutualisation des accès réservés entre personnels permanents et prestataires externes occasionnels.

Le périmètre et la nature de ces travaux impactant des ouvrages existants, exploités et maintenus par l'INSA Lyon, leur réalisation est confiée à cette dernière.

Leur nécessité résultant en revanche du développement de la nouvelle activité de livraison de la plateforme Axel'One, l'INSA Lyon a sollicité leur financement par la Métropole de Lyon.

III - Programme pour la modification du dispositif de contrôle d'accès de la résidence F du Campus LyonTech La Doua et plan de financement prévisionnel

L'INSA Lyon s'engage à faire réaliser les études et les travaux permettant l'évolution du dispositif de contrôle d'accès de la résidence F (en entrée côté boulevard Niels Bohr et en sortie côté rue des Arts) du Campus LyonTech La Doua à Villeurbanne suite à l'opération "Construction de la plateforme de recherche Axel'One" dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à la Métropole.

Le plan de financement prévisionnel du projet :

Dépenses	En € HT	En € TTC	Recettes	En €
études	9 254,03	11 104,84	INSA Lyon	0,00
travaux	51 000,00	61 200,00	Métropole de Lyon	72 304,84
Total	60 254,03	72 304,84	Total	72 304,84

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 72 304,84 € TTC au profit de l'INSA Lyon dans le cadre de la modification du dispositif de contrôle d'accès de la résidence F du Campus LyonTech La Doua ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 72 304,84 € au profit de l'INSA Lyon dans le cadre de la modification du dispositif de contrôle d'accès de la Résidence F du Campus LyonTech La Doua (Villeurbanne),

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'INSA Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux, individualisée le 21 mars 2016 pour un montant de 6 150 000 € en dépenses à la charge du budget principal réparti selon l'échéancier suivant : 4 400 000 € en 2017 et 228 467,66 € en 2018 sur l'opération n° OPO302816.

4° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2018 - compte 204182 - fonction 23, selon l'échéancier prévisionnel suivant : 72 304,84 € en 2018.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.